

Postface

Jean-François Rey, profondément médecin

Dr Alain Beaupin

Ceux qui ont connu Jean-François Rey et partagé ses combats, ceux qui prennent aujourd'hui connaissance de son action sont impressionnés par la multiplicité de ses talents aux mille facettes. Impressionnés, et parfois déroutés tant était vaste la richesse de sa pensée. Médecin clinicien, humaniste, organisateur et meneur d'hommes et de femmes, bâtisseur infatigable, il aura été le promoteur d'utopies mobilisatrices qui auront marqué leur époque. Des utopies qu'en permanence il aura confrontées au réel, dans l'action quotidienne, pour mieux les faire évoluer et les enrichir. Son œuvre est indissociable de ses multiples talents d'homme d'action et de réflexion.

Jean-François Rey a très tôt compris que, devenue enfin efficace, la médecine de la seconde moitié du xx^e siècle allait devoir composer avec un afflux sans précédent de connaissances et de techniques nouvelles dont la maîtrise devenait soudain un enjeu. Le modèle médical dominant, dans le monde libéral comme à l'hôpital se perdait alors de plus en plus dans l'émiettement des « spécialités », ne pensant plus le patient que comme une juxtaposition d'organes, au chevet desquels se penchaient désormais de doctes personnages, dont hormis la couleur de leur costume, le blanc et non plus le noir, assez peu de choses dans leur attitude les différenciait des médecins de l'époque de Molière. Jean-François Rey fut l'un des tout premiers théoriciens de ce qu'il a dénommé la « médecine d'équipe » seule forme d'exercice capable selon lui d'allier l'ensemble des compétences nécessaires à la prise en charge des patients. Médecine

d'équipe qu'il a mise en œuvre avec un autre grand personnage, Louis Calisti, dans ce qu'on a appelé « l'expérience mutualiste de Marseille ». Il a posé d'emblée l'ensemble des bases organisationnelles de cette médecine d'équipe. Dans cette expérience qui a duré plusieurs décennies, les médecins généralistes étaient les pivots de l'équipe, partageant le dossier médical des patients avec les spécialistes d'organes et de plateau technique. La rémunération des médecins avait été fixée à la fonction et non pas à l'acte, dans un contexte où pourtant le financement des centres de santé était paradoxalement comptabilisé à l'acte facturable. Rémunération à la fonction perçue comme indispensable pour éviter les effets délétères de la rémunération à l'acte sur l'efficacité et la synergie des actions au sein de l'équipe. Condition d'un bon fonctionnement de l'équipe de soins, il avait enfin posé le principe de la gouvernance médicale des centres de santé, secondée par des fonctions administratives efficaces, cette gouvernance médicale étant confiée à un médecin-directeur exerçant la médecine générale.

Médecin clinicien, il l'est demeuré durant toute sa carrière professionnelle, intimement convaincu que le contact avec les patients était au cœur de tout. Chaque individu était à ses yeux unique, digne de bénéficier du « colloque singulier » avec le médecin. Colloque singulier du médecin avec un individu dont il convenait que le médecin prenne en compte toutes les composantes, son individualité bien sûr, mais surtout, ce qui était très innovant à l'époque, son environnement. Par environnement on entend l'environnement personnel ou familial naturellement, justifiant la pratique des visites à domicile, assurant la continuité des soins y compris en garde, ce qui était une révolution pour les centres de santé de l'époque, encore proches dans leur culture du fonctionnement des dispensaires dont ils étaient les héritiers. Mais Jean-François Rey avait aussi fait de l'environnement professionnel des individus une des clés de la performance des actions de santé. Tant dans la compréhension des pathologies, ce qui n'était pas toujours simple à faire admettre, que

dans la prévention des risques environnementaux notamment professionnels, ce qui impliquait de contrarier des intérêts à l'influence solidement établie, comme en matière d'amiante où régnait la collusion entre les pouvoirs publics, les experts médicaux et les industriels. Jean-François Rey attachait donc une importance toute particulière aux spécificités territoriales, comme on dirait de nos jours, celles des populations dans lesquelles l'expérience mutualiste de Marseille était implantée. L'une des spécificités prioritaires aux yeux du mouvement mutualiste local, irrigué par une forte culture ouvrière, tenait aux fortes contraintes de l'environnement professionnel des patients, la région étant alors le siège de puissantes activités industrielles notamment dans l'acier ou la construction navale. Cet environnement avait des impacts négatifs à moyen et long terme sur la santé des ouvriers, impacts que la relation clinique individuelle ne permettait pas aux médecins d'appréhender dans toutes leurs dimensions. Jean-François Rey avait mis en place au sein du mouvement mutualiste des instruments de repérage précoces des risques pour la santé, sur la base desquels une politique de prévention pouvait être mise en place au sein des équipes médicales et dans le cadre du dialogue social. La dimension préventive était assurément une préoccupation centrale de Jean-François Rey.

Jean-François Rey était un organisateur hors pair de l'accès aux soins. Il a mis toute son énergie à la mise en place d'organisations innovantes dans le secteur de ce que nous appellerions aujourd'hui le premier recours ou la médecine de ville. Son action a été combattue avec constance par tout ce que la profession médicale libérale comptait de corporatismes, d'archaïsmes, de personnages aveugles aux évolutions de la médecine, opposés aux adaptations des modes d'exercice et de rémunération que les besoins des patients appelaient. Dans le même temps, il dénonçait également *l'hospitalocentrisme* tout puissant, qui accaparait les ressources, pour des gains de santé qui n'étaient pas proportionnés au surcroît de dépenses. Il critiquait la tarification hospitalière – c'était l'époque du *prix de*

journal – qui « incitait les hôpitaux publics et privés à remplir les lits au détriment de l'intérêt général ». Pour tout dire, il avait en horreur le mercantilisme généralisé, la médecine pratiquée comme un commerce à tous les étages.

*En 2015, que reste-t-il de la pensée de Jean-François Rey ?
Quelle actualité ses combats gardent-ils ?*

Dans notre époque d'affaiblissement de la raison et de l'action collective, la pensée médicale de Jean-François Rey est plus que jamais nécessaire. Profondément médecin, il a placé sa pensée dans la lignée de la tradition hippocratique. Il a dénoncé la « médecine parcellisée et cloisonnée » imbue d'elle-même, celle qui par paresse ou négligence se désintéresse du patient dans sa globalité. Il a développé en alternative une pensée riche, parfois traduite par l'expression de « médecine globale » en vogue à l'époque. Plus simplement dit, il a participé à la rénovation de la pensée médicale de son temps. Il a inscrit ses pas dans la médecine pratiquée comme un art, aux bases solidement scientifiques, appuyées sur l'épidémiologie et la connaissance des populations.

242

Il a fondé les bases d'un mode d'organisation de la médecine de premier recours, la pratique en équipe pluri-professionnelle, devenu de nos jours un standard d'excellence reconnu. Son combat contre l'exploitation commerciale de la médecine par des gestionnaires à court terme, au détriment de l'intérêt général, reste avant-gardiste et visionnaire. Les dérives de la tarification à l'activité dans les hôpitaux, l'incitation financière à soigner les indicateurs et non pas les patients dans leur complexité, la bureaucratie omniprésente dans les processus de soins, tous ces désordres sont encore bien présents dans le contexte actuel.

Enfin, on peut retenir que Jean-François Rey aura été avant l'heure un militant résolu des droits des usagers du système de santé. Le droit des malades, pas plus que la démocratie sanitaire, ne fait pas partie du vocabulaire de l'époque, ces concepts étant encore in-

J.-F. Rey, penseur de la santé

connus. Mais à l'évidence Jean-François Rey les a mises en pratique, pour avoir constamment placé le patient au centre de toutes ses actions. Il n'a eu de cesse de chercher à l'appréhender dans sa globalité individuelle et collective. Comme médecin, comme militant et comme bâtisseur d'organisations de soins, il a toujours placé son exercice professionnel et les organisations qu'il a créées au service exclusif de l'humain.